



# Conseil Municipal du 15 mars 2016

## en salle de la Mairie à 19H30.

L'an deux mil seize, le quinze mars à 19H30.

Les membres du Conseil Municipal de la Commune de TANNERON dûment convoqués le 09.03.2016.

Se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Robert TRABAUD, Maire.

### Présents :

Messieurs Robert TRABAUD – Michel FELIX – Robert MAGNI – Jean LUSSIAUD – Jean-Denis GASTAUD –

Mesdames Marie-José BAUDUIN – Anne-Marie MANDREA – Christiane SAUSSERON – Sandrine ORSINI – Sandrine RONDELLI.

Madame Françoise MOUTIER donne pouvoir à Monsieur Michel FELIX.

### Absents :

Messieurs Philippe VARLET et Maurice BOTTERO – Mesdames Valérie AUREAL et Laurence VOHELLE.

Secrétaire de séance : Madame Sandrine ORSINI.

---

### RENOUVELLEMENT DU CONTRAT ENFANCE-JEUNESSE AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU VAR :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler le contrat Enfance-Jeunesse 2016-2019 avec la Caisse d'Allocations Familiales du VAR. Madame ORSINI Sandrine explique que ce contrat permet notamment de bénéficier des aides pour l'Accueil Collectif de Mineurs, NAP.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, adopte la délibération à l'unanimité.

### APPROBATION DES MODIFICATIONS STATUTAIRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FAYENCE :

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal l'approbation des modifications statutaires de la Communauté de Communes du Pays de Fayence voté en séance communautaire du 22 décembre 2015 par délibération n°151222/03.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, adopte la délibération à l'unanimité.

### DENOMINATION DE L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE COMMUNALE DE TANNERON :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal suite à la demande faite au Conseil d'école de dénommer l'école primaire publique communale. Au vu des fonctions au sein de la Commune et de l'accord écrit de la famille, Monsieur le Maire propose le nom de « Ecole Hubert ROUAUD ».

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, adopte la délibération à l'unanimité.

**CONVENTION DE COOPERATION POUR L'ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION AVEC L'ARAPEN :**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la signature de la convention de coopération avec l'association l'ARAPEN pour recevoir l'orchestre « Les cordes d'argent » et organiser un concert le 29.07.2016 à 21h00.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, adopte la délibération à l'unanimité

**DEMANDE D'AUTORISATION DE COMMENCEMENT DE TRAVAUX PAR LA SDEG :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande d'autorisation de commencement de travaux de la SDEG (ZAC de l'Aiglon à Pégomas).

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, adopte la délibération à l'unanimité

\*\*\*\*\*

*La séance est levée à 20H30.*

**LES PRESENTS POINTS SONT EVOQUES MAIS NE FONT PAS L'OBJET D'UNE DELIBERATION:**

-Voisins vigilants : un habitant demande s'il est possible que soit mis en place du système « Voisins vigilants ». Le Conseil Municipal n'y voit pas d'inconvénient.

- Demande de mise en place d'un panneau d'affichage à la Colle d'Embarque : Le Conseil Municipal y est favorable et demandera des devis en ce sens.

- Madame RONDELLI signale que les fils de luminaire devant le Champfagou sont apparents. Il sera demandé à La Société CITELUM chargée de la maintenance de l'éclairage public d'intervenir dans les meilleurs délais.

- Monsieur le Maire fait part du courrier du Logis Familial Varois de remplacer les fenêtres vétustes par du PVC. Le Conseil Municipal y est favorable et souligne qu'il est nécessaire de les relancer concernant la demande de ravalement de façade.

TANNERON, le 22.03.2016

Le MAIRE

LE SECRETAIRE DE SEANCE

R.TRABAUD.



S.ORSINI.